

Conseil du second degré du 09 novembre 2022

Nombre de votants : 9

Quorum atteint

Ouverture de la séance à : 18h10

M. Bukowiecki, représentant des personnels enseignants du second degré, fait part de la demande des personnels à ce qu'il y ait en début d'année scolaire une première réunion du CSD et du CE, sans attendre le mois de novembre. D'autre part, il souligne que l'envoi des convocations juste avant les vacances scolaires ne facilite pas les remontées des questions des enseignants et il souhaite que les informations soient envoyées plus tôt.

1. Projets pédagogiques, sorties et voyages 2022-2023

Avec le protocole sanitaire allégé, permettant en particulier les sorties, voyages et brassage, les enseignants ont présenté de nombreux projets qui ont été pratiquement tous validés. Pour certains, des précisions budgétaires ou logistiques sont attendues.

Au vu de la multitude des projets, il sera nécessaire l'an prochain d'anticiper et d'harmoniser dès le mois de juin, avec un complément à la rentrée (projets parfois redondants pour certaines classes, déséquilibre entre des classes ou des niveaux).

Voyages prévus au Secondaire :

- au niveau des 1ères HGGSP et Term SIJ, voyage à Nagasaki ; budget à finaliser
- Classes de 3^{ème} (n'apparaît pas dans liste jointe car en attente de précisions), en avril, voyage à Oshima (enseignants de SVT)
- Règle : jusqu'à de 50 000 yens par élève pour tout voyage sur le territoire et 100 000 pour l'étranger.

Pour avis :

Pour: 09

Contre: 0

Abstention: 0

2 Point d'étape projet d'établissement

Suite au conseil pédagogique de septembre, à la demande des enseignants du Secondaire, un 2ème conseil pédagogique n'aura pas lieu immédiatement. Mme la proviseure présente un document de travail synthétisant les échanges qui ont eu lieu antérieurement au sein des équipes du secondaire sur le projet d'établissement.

AXE 1 UN LYCÉE FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE

- Proposer un parcours des langues d'excellence, cohérent et lisible
- Assurer une maîtrise de la langue française dans toutes ses dimensions
 - Accompagner les élèves ne parlant pas français
 - Promouvoir la lecture au quotidien et la pratique de l'oral
 - Assurer une maîtrise écrite et orale du français à tous les élèves
- Ouvrir sur le pays d'accueil

AXE 2 UN LYCÉE ACCOMPAGNANT

- Accompagner les élèves vers leur avenir
 - Préparer les élèves à leur orientation, les informer des parcours possibles
 - Développer les partenariats et les ouvertures vers le post-bac et le monde professionnel
- Permettre la réussite de chaque élève
 - Proposer un accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté
 - Mieux accompagner les parcours personnalisés : PPRE et PAP
- Promouvoir l'art et la culture pour tous
- Eduquer aux médias et aux outils numériques

AXE 3 UN LYCÉE SOUCIEUX DE FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

- Apprendre à vivre ensemble pour devenir un citoyen
 - Promouvoir l'entraide, la solidarité et le respect
 - Réaffirmer et valoriser le rôle des délégués et des instances
 - Accompagner les élèves dans leurs initiatives et leurs engagements citoyens
 - Définir des temps forts du lycée pour rassembler
- S'engager pour l'environnement
 - Faire du lycée un établissement labellisé E3D
- Lutter contre le harcèlement, le cyber-harcèlement et les discriminations
- Promouvoir l'éducation à la santé
 - Education à la sexualité et à la vie affective
 - Sensibilisation aux comportements à risques et aux addictions
 - Alimentation, sport et santé

L'étape suivante sera un travail inter-catégoriel au niveau de l'établissement, avec les personnes volontaires, afin d'étoffer ces objectifs et de décliner des indicateurs.

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1. Questions des représentants des parents d'élèves

Emplois du temps

Les emplois du temps des lycéens et collégiens sont très lourds, particulièrement cette année. L'explication donnée suggère que la composition des classes ne pouvant être modifiée, l'ensemble des contraintes d'options, d'enseignants, de salles... rend impossible d'améliorer davantage les emplois du temps. Afin de s'assurer que ces difficultés ne se reproduisent pas l'an prochain, est-il possible de faire des simulations d'emplois du temps en testant différentes hypothèses de composition des classes sur les contraintes de cette année pour voir quelle solution paraît optimale ? Par ailleurs, est-ce qu'une solution a été trouvée pour les lycéens n'ayant pas de pause déjeuner ? Par exemple, cours de 8h à 15h non-stop. Actuellement les sorties pendant la pause méridienne sont autorisées entre 11h-15h. Or certains lycéens disposent de trous d'emplois du temps entre 10h et 16h. Est-il possible de les autoriser à sortir du lycée pendant ce créneau sans demande préalable individuelle des parents ?

On ne fait pas de simulation sur la base actuelle (contraintes diverses d'une année sur l'autre). Les points d'amélioration et les difficultés ont clairement été identifiés pour la rentrée prochaine. La multiplication des options dans certains cas pose de vrais problèmes de disponibilité de créneaux horaires. Des solutions ont été proposées individuellement et des choix ont dû être effectués par les élèves.

Il n'est pas envisagé d'ouvrir plus la plage horaire de sortie de l'établissement pour les lycéens. L'établissement met à disposition la salle d'étude et réaménage les différents espaces des élèves, pour qu'ils soient plus accueillants. Si, ponctuellement, la salle d'étude n'est pas disponible, il faut que les lycéens, qui peuvent être autonomes, se signalent auprès de la Vie Scolaire afin que des salles de travail leur soient mises à disposition.

Accès de professionnels au lycée – Ecole inclusive

Un bureau peut-il être mis à disposition des orthophonistes et autres professionnels intervenant auprès des collégiens et lycéens ? Les heures libres dans l'emploi du temps pourraient ainsi permettre un suivi dans de bonnes conditions.

C'est le cas depuis la rentrée des vacances de toussaint. Accès sous condition (aménagement du temps scolaire de l'élève qui passe par un PAP ou un PAI)

Réforme des langues au secondaire

Quelle continuité sera possible pour les élèves des parcours PARLE et SI au collège l'an prochain ? Y aura-t-il 2 groupes de SIA en 6e et un groupe de SIJ ? quel est le nombre minimum d'élèves pour ouvrir un groupe ou un 2e groupe ? Si une suite à PARLE est proposée, est ce que le nombre d'heure sera le même qu'en Anglais LV1 avec un contenu différent ou est ce que le nombre d'heure sera plus important ? Le site education.gouv.fr indique que l'enseignement de "Langues et cultures de l'Antiquité" est facultatif et doit s'inscrire dans une limite de 1h/semaine en 5eme alors que l'option est obligatoire au LFI Tokyo sur un temps plus long. Pourquoi ce choix a-t-il été fait ? Est-il envisageable d'en faire un autre dans la nouvelle offre de langues ? En 5e toujours, les élèves peuvent choisir entre espagnol, allemand ou CNED pour la LV2 : est-il envisageable de choisir le japonais en LV2 ?

Travail sur l'année de réflexion du parcours des Langues, avec chaque équipe disciplinaire (actuellement commencé avec l'équipe de japonais) : diagnostic, problèmes rencontrés, besoins, évolution du dispositif actuel pour remédier aux difficultés. Les représentants parents sont associés et une communication détaillée sera effectuée à l'ensemble des parents au 3^{ème} trimestre. Toutes les questions posées trouveront alors réponse, dans le respect des textes et des programmes de l'éducation nationale.

Niveau de français

On entend lors des conseils de classe qu'un nombre non négligeable d'élèves a des difficultés en français. Pouvez-vous résumer les démarches entreprises pour mesurer objectivement l'ampleur du problème ? quelle remédiation est envisagée ?

Divers dispositifs existent pour remédier aux difficultés rencontrées par les élèves : accompagnement personnalisé, mise en place de plan particulier si besoin (PPRE : plan personnalisé de réussite éducative, pour coordonner des actions pédagogiques en cas de difficultés ponctuelles, ou PAP plan d'accompagnement pédagogique qui est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires).

Le Flesco est un dispositif à destination des élèves non francophones qui commencent leur scolarité au lycée français.

La réalité du nombre d'élèves en difficulté doit être objectivée : c'est la raison des évaluations de français et de mathématiques d'entrée en 6^{ème} (obligatoire en France, et que l'établissement a mené cette année). Les résultats de ces évaluations vont permettre d'avoir un diagnostic posé sur les difficultés rencontrées et le nombre d'élèves concernés. Cela permettra ensuite d'une part aux enseignants de mieux cibler les accompagnements possibles, et d'autre part d'effectuer un travail conjoint Premier degré-Second degré (liaison CM2-6^{ème}).

Pour information, les résultats des évaluations nationales CP et CE1 du Premier degré montrent des résultats très satisfaisants de nos élèves.

Combinaison SIA + Japonais LV1bis

Alors que le LFI Tokyo a informé les parents que la combinaison SIA + Japonais LV1 bis n'était pas possible, il semblerait que certains élèves suivent tout de même ces 2 options. A l'avenir, autorise-t-on ou non cette combinaison ?

Non, cette combinaison n'est pas possible. 2 familles, par erreur, sont concernées. Elles sont informées que la poursuite ne sera pas possible.

Continuité des niveaux d'apprentissage du japonais

Actuellement, l'écart est trop important entre le plus fort niveau de JLE et le plus faible niveau de JLM, ne permettant pas actuellement aux élèves un passage de JLE en JLM dans de bonnes conditions. Comment assurer une meilleure continuité des niveaux d'apprentissage du japonais ? Aussi bien au Primaire qu'au Secondaire, plutôt que d'ouvrir une classe de JLE par niveau, pourquoi ne pas ouvrir une classe de JLE Débutant et une classe de JLE Avancé couvrant plusieurs niveaux (CP-CE1-CE2 ou 6ème-5ème-4ème-3ème par exemple), afin d'assurer une meilleure continuité dans l'enseignement du Japonais tout en gardant des effectifs suffisants ?

Les cours dits « en barrettes » sur plusieurs classes, et, a fortiori sur plusieurs niveaux, entraînent de très fortes contraintes dans la constitution des emplois du temps, et sont même parfois impossibles à placer ; c'est un dispositif qui a donc des limites. La différenciation pédagogique est une autre réponse à apporter à l'hétérogénéité d'un groupe.

Enfin, cela renvoie à la clarification du parcours des langues, en particulier du japonais.

Accompagnement nouveaux arrivants en Japonais

Des nouveaux arrivants au niveau collège se retrouvent dans le groupe japonais intermédiaire (dans le même groupe que des élèves ayant fait du japonais depuis des années) et n'ont donc pas le niveau pour suivre et se trouvent décourager à continuer et envisagent d'arrêter le japonais, ce qui est bien dommage. Comment cela se fait-il ?

Le groupe débutant concerne les élèves qui viennent d'arriver. Le groupe intermédiaire comprend des élèves qui étaient déjà dans l'établissement depuis au moins l'année précédente. L'hétérogénéité possible doit être accompagnée par les enseignants.

Tests Cambridge/JLPT

Est-il envisageable que le LFI Tokyo prépare et fasse passer, aux élèves qui le souhaitent, les tests Cambridge ou le JLPT ? Cela permettrait aux élèves de justifier d'un certain niveau en langue anglaise ou japonaise. Ceux qui quittent le LFI

Tokyo pourraient en particulier utiliser le résultat de ces tests lors de leur entrée dans leur prochain établissement, pour être acceptés dans un cursus à dominante anglaise ou japonaise (SIJ en France) par exemple

Une habilitation spécifique est nécessaire pour faire passer ces tests. Par contre, on peut étudier une mise en place d'une préparation si nécessaire à ces tests.

3.2. Questions des représentants des élèves

- *Est ce qu'il y a un voyage prévu/possible cette année, en première ? Si oui, lequel ?*
- *Peut-on programmer une sortie pour une matière spécifique ?*
- *Est ce que ce sera possible de faire des classes vertes ou des classes de neiges ?*
- *Serait-il possible de remettre en place les classes vertes qui étaient organisées pour certains niveaux chaque année avant le Covid ? (ex. Hiroshima pour les 1ères, Hakone pour les 3èmes, etc...)*
- *Est-ce que des voyages à l'étranger sont envisageables ?*

Pour l'ensemble de ces questions, des réponses ont été apportées au cours de la réunion, avec la présentation des différents projets, des sorties et des voyages qui étaient prévus. Les voyages sont soumis à une contrainte financière forte : l'établissement ne peut demander aux familles plus de 50 000 yens pour un voyage sur le territoire japonais, et plus de 100 000 yens pour un voyage à l'étranger. Ce dernier plafond empêche actuellement de facto tout voyage à l'étranger, en raison du coût des billets d'avion.

Clôture du CSD à 20h.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger